



Règlement – Annexe

Entrée en vigueur : 01/09/2025

Validité : permanente Secteur : Vie Sportive Nombre de pages : 1

SECTEUR VIE SPORTIVE - COMMISSION DEPARTEMENTALE COMPETITIONS

VICTOR CHAMPIONNAT DU RHÔNE - LYON METROPOLE INTERCLUBS ADULTES Saison 2025 / 2026

ANNEXE 5 – DECLARATION DE COMPOSITION D'EQUIPE

Cette déclaration de composition d'équipe est à remettre à la table de marque au plus tard 10 minutes avant le début de la rencontre Seuls les joueurs inscrits sur la feuille de rencontre et effectivement participants sont considérés comme présents à la rencontre. Le formulaire de déclaration de composition d'équipe disponible sur Badnet peut aussi être utilisé.

Division :	PR	D1	D2		D3	D4	D5
Groupe :	Unique	Α	В	С	D	Е	F
Date :							
Rencontre :				contre			
Equipe déposant la déclaration :							

Il n'existe aucun ordre préétabli dans la liste ci-dessous. Formulaire générique aux divisions adultes. Merci de barrer les matchs non prévus dans votre division.

Ordre des matchs proposé	Discipline	NOM Prénom du/des joueur(s)
	SH1	
	SH2	
	SD1	
	SD2	
	DH1	/
	DD	/
	MX1	/
	MX2	/

Signature capitaine équipe

Signature responsable club hôte